



COLLECTIVITÉ HÔTE







Inauguration du franchissement piéton et mobilités douces reliant le Centre Aquatique Olympique au Stade de France

Mercredi 7 juin 2023















Sommaire

- 4 Un équipement phare au cœur du projet de la Métropole du Grand Paris pour Paris 2024
- 6 Un chantier au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques!
- 8 Un nouveau lien entre la plaine Saulnier et Saint-Denis, au service des Métropolitains
- 10 L'inauguration du franchissement, un moment artistique et festif célébré avec les Métropolitains



Édito de **Patrick OLLIER**

Ancien Ministre Président de la Métropole du Grand Paris Maire de Rueil-Malmaison

Le franchissement piéton et mobilités douces que nous inaugurons aujourd'hui est un équipement emblématique du projet métropolitain. Il symbolise en effet à lui seul tous les efforts que nous déployons en matière d'attractivité, de rééquilibrage territorial et d'amélioration du cadre de vie des Métropolitains.

Avec ce franchissement, nous renforçons l'attractivité de l'espace métropolitain en créant un lien entre deux sites olympiques, le Centre Aquatique Olympique, construit sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, et le Stade de France

Avec ce franchissement, nous favorisons le rééquilibrage territorial en créant une continuité de liaisons douces entre les quartiers en mutation de Pleyel, du Village des Athlètes, du Stade de France et de la Plaine Saulnier. Cet équipement constitue donc, en phase héritage, un formidable levier de développement pour ces quartiers.

Avec ce franchissement enfin, nous améliorons le cadre de vie des Métropolitains en leur proposant un équipement favorisant la pratique des mobilités douces, respectueux de nos engagements en matière de transition écologique et énergétique.

Afin que les habitants s'approprient cet ouvrage, la Métropole du Grand Paris propose aux Métropolitains de le découvrir à l'occasion d'une expérience artistique et festive qui s'inscrit dans le cadre de l'Olympiade culturelle. Par son action, la Métropole souhaite ainsi que tous ses habitants bénéficient des Jeux de Paris 2024 et de leur héritage!

Un équipement phare au cœur du projet de la Métropole du Grand Paris pour Paris 2024

Collectivité hôte cheffe de file des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Métropole du Grand Paris accueillera de nombreuses épreuves et sites d'entraînement. Elle est notamment maître d'ouvrage du Centre Aquatique Olympique (CAO) et de son franchissement, qui le reliera au Stade de France, autre site olympique des Jeux de Paris 2024.

Le franchissement, un lien entre deux sites olympiques

Composé d'une structure métallique de 100 mètres de long, le franchissement piéton et mobilités douces est un ouvrage en acier sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, qui traverse, sans appui intermédiaire, l'A1 et l'avenue du Président Wilson.

Il permettra le passage des flux importants de visiteurs entre les sites olympiques du Centre Aquatique Olympique, également sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, et du Stade de France avec un passage libre de 18 mètres en phase olympique.

Le franchissement en chiffres

100 m de long dont 70 m sans appuis intermédiaires

20 m de largeur

1300 tonnes d'acier

15 mois d'assemblage et de construction sur site

La pose de l'ouvrage a nécessité de couper l'autoroute A1 pendant **54 heures**

13 voies routières et autoroutières franchies

1 végétalisation importante en héritage



Se saisir de l'opportunité des Jeux pour développer l'attractivité de l'espace métropolitain

La construction du franchissement et du Centre Aquatique Olympique s'inscrivent dans un projet global d'aménagement de la Métropole du Grand Paris. À travers ces équipements, la Métropole se saisit de l'opportunité des Jeux de Paris 2024 pour développer l'attractivité et le rayonnement de l'espace métropolitain. Elle investit plus largement dans:



des équipements laissés en héritage aux Métropolitains

- Un Centre Aquatique Olympique, équipement emblématique sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris
- 6 piscines (en construction, rénovation ou restructuration) pour l'entrainement des athlètes et pour les habitants en phase héritage
- Des franchissements urbains (Dugny-Le Bourget, Saint-Denis-Île Saint-Denis, Pleyel)
- L'enfouissement des lignes à très haute tension de Villeneuvela-Garenne sur le site du village olympique
- Le PRISME (Pôle de Référence Inclusif Sportif Métropolitain), équipement sportif dédié à la pratique handisport à Bobigny



des dispositifs à fort potentiel de rayonnement

- Déploiement du programme «Les Jeux de Paris 2024 dans votre centre-ville »
- Déploiement du programme « Votre été au bord de l'eau avec les Jeux de Paris 2024 »
- Création d'un programme culturel labellisé « Olympiade culturelle »
- La participation au fonds de Dotation «Impact 2024»
- La diffusion d'une Mallette pédagogique « Jeux, Art et Sport »
- L'achat de 30 000 billets donnant accès à des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques au bénéfice des communes et de leurs habitants

LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE EN PHASE OLYMPIQUE, C'EST:

En phase Olympique, le CAO, sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole du Grand Paris, accueillera les épreuves de waterpolo, de plongeon et de natation artistique dans la configuration suivante:

- un site de 2,4 hectares
- un bâtiment de 30 mètres de hauteur, 106 mètres de largeur, 114 mètres de longueur
- un bassin de 50 mètres (10 lignes d'eau) pour les épreuves olympiques de natation artistique, de waterpolo
- un bassin de plongeon
- 5 000 places assises dans des tribunes de type Arena « en fer à cheval » afin de vivre une expérience spectateur unique
- un bassin d'échauffement temporaire extérieur de 50 mètres (mis en place par Paris 2024)



Le Centre Aquatique Olympique et son franchissement

Un chantier au rendez-vous des Jeux Olympiques et Paralympiques!















Un nouveau lien entre la plaine Saulnier et Saint-Denis, au service des Métropolitains

Avec la maîtrise d'ouvrage de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Saulnier, du Centre Aquatique Olympique et du franchissement de l'autoroute A1, la Métropole du Grand Paris réalise un aménagement global et se donne pour objectif, aux côtés de ses partenaires, de construire un héritage durable pour les Métropolitains.

Le franchissement, un levier de transformation du quartier de la Plaine Saulnier

Après les Jeux de Paris 2024, le franchissement représentera un nouvel espace public de liaison qui connectera les habitants et les quartiers de la Plaine Saulnier et du Stade de France, mettant fin à la coupure urbaine générée par l'autoroute A1. Il permettra de créer un cluster événementiel de grande envergure et de rayonnement international au Nord de la Métropole du Grand Paris. Il incarne en cela pleinement la mission de rééquilibrage territorial dévolue à la Métropole du Grand Paris. En permettant aux habitants de traverser à pied ou à vélo, ce franchissement encourage également les modes de transport doux et favorisera l'accès de tous aux services publics. Le franchissement constituera ainsi un atout central pour le développement futur de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Saulnier, dont la Métropole du Grand Paris assure la maîtrise d'ouvrage.

LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) SAULNIER

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Saulnier de 12 hectares située à Saint-Denis s'inscrit dans une dynamique de mutation urbaine au nord de la Métropole du Grand Paris. Elle a été sélectionnée en 2016 dans le cadre de la candidature de Paris 2024 pour sa localisation stratégique durant les Jeux: à proximité immédiate du Stade France et du Village des Athlètes, elle bénéficie d'une accessibilité remarquable par la route ou les transports en commun.

À partir de 2025, la ZAC Saulnier verra la mise en œuvre d'un projet urbain mixte en lieu et place des installations temporaires des Jeux.

Le quartier accueillera des logements, des bureaux et activités tertiaires, des commerces et services, un groupe scolaire et un pôle sportif à l'ouest. Ce dernier viendra conforter la vocation sportive de la ZAC déjà incarnée par la construction du Centre Aquatique Olympique et la mise en place du franchissement vers le Stade de France.

Le projet démontre par ailleurs une forte attention portée à la qualité paysagère en proposant un parc urbain d'1,5 hectare. Le positionnement du parc au sud de la ZAC contribue à la mise en valeur architecturale du Centre Aquatique Olympique tout en renforçant la qualité fonctionnelle de l'équipement en permettant une grande diversité d'usages, notamment pendant les grands évènements internationaux. Il constituera enfin un îlot de fraîcheur pour l'ensemble du quartier et éloignera les bâtiments des nuisances sonores.



Un accès privilégié au Centre Aquatique Olympique, pour une pratique sportive accessible à tous

Après les Jeux, à partir de l'été 2025, le franchissement permettra aux Métropolitains d'accéder plus facilement au Centre Aquatique Olympique, lieu de rencontres et de pratique du sport accessible à tous. Complètement modulables, les bassins, conçus pour la performance et le haut niveau, constitueront une référence française dans l'accueil des compétitions nationales et internationales. Lieu d'entraînement des clubs et associations sportives de Saint-Denis et de Paris, ainsi que des sections natation et plongeon de la FFN, le CAO accueillera également les scolaires et le grand public pour la pratique de la natation. Le CAO pourra enfin accueillir des spectacles, des séminaires d'entreprises, des manifestations locales et métropolitaines ou encore des stages sportifs.

LE CENTRE AQUATIQUE OLYMPIQUE EN PHASE HÉRITAGE, C'EST:

1 bassin de 25 mètres (profondeur de 1,3 mètres) spécifiquement destiné à l'apprentissage de la natation fondé sur une nouvelle pédagogie («ludinage»)

1 espace dédié aux activités aqualud<u>iques</u>

1 espace dévolu au **fitness**

1 espace d'escalade de bloc qui verra se succéder cours collectifs, stages ou encore compétitions internationales

Des terrains de sports individuels (3 terrains de padel-tennis) ou collectifs (3 terrains de football à 5)

1 lieu de restauration, approvisionné en produits frais

1 recyclerie sportive pour redonner vie au matériel de sport, sensibiliser au réemploi et revendre à petits prix le matériel réparé sur place

L'inauguration du franchissement, un moment artistique et festif célébré avec les Métropolitains

Mercredi 7 juin 2023, la Métropole du Grand Paris organise une inauguration du franchissement célébrée avec les habitants dans l'esprit des Jeux de Paris 2024 et de l'Olympiade culturelle.

À cette occasion, une chorégraphie de groupe foisonnante et visuelle a été spécialement créée par la Compagnie de danse Nawel OULAD. C'est donc au travers d'un spectacle dansé que les futurs usagers feront connaissance avec l'ouvrage.



Nawel OULAD Chorégraphe

J'ai grandi à Épinay-sur-Seine. J'ai fait une partie de ma scolarité à Saint Denis au collège puis à la faculté de Paris 8 en arts plastiques. J'ai vu ce territoire changer, le Stade de France se construire ou j'ai eu la chance d'assister à un match de la Coupe du monde de football 1998, puis aux championnats du monde d'Athlétisme en 2003. Ces moments d'émotions collectives m'ont transportée. Plus tard, je suis revenue comme artiste associée à la Maison du Théâtre et de la danse d'Épinay-sur-Seine, j'ai bénéficié du programme "In Situ", résidence d'artistes mis en place par le Département de la Seine-Saint-Denis. La compagnie se produit dans toute la France et principalement en Île-de-France. De part mon attachement à ce territoire je serais ravie de pouvoir apporter ma pierre à l'édifice. Créer un spectacle pour l'inauguration de cette passerelle si importante pour les Jeux de 2024 mais surtout pour le territoire métropolitain serait un honneur auquel je m'attelle déjà avec enthousiasme et rigueur pour offrir un moment inoubliable, poétique et festif.

La passerelle est un symbole et un acte politique fort. Un pont relie, il favorise les rencontres, les échanges. Il désenclave, permet aux humains et aux idées de circuler.

À Saint-Denis, le mondial et le local se croisent. J'imagine une chorégraphie aux références multiples, celles qui m'ont nourries durant ma formation de danseuse: plusieurs danses du monde (danse africaine, indienne, orientale) et de plusieurs techniques (danse classique, jazz, hip hop, contemporaine). Un spectacle à l'énergie communicative et joyeuse, dans un univers coloré à l'image de ces futurs jeux et des mutations urbaines offertes par la Métropole du Grand Paris.

Contacts

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

presse@metroplegrandparis.fr

Olivia HAMELIN

Directrice de la Communication et des relations de presse de la Métropole du Grand Paris 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER Attachée de presse 07 63 66 47 51

SIMBALA

Linda BOUKABOU

I.boukabou@bouyguesconstruction.com 06 99 82 85 83

Clémence LEMOYNE

c.lemoyne@bouyguesconstruction.com **06 69 97 55 24**

LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain; politique locale de l'habitat et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

Les acteurs du projet

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET CONCÉDANT

• Métropole du Grand Paris

ASSISTANTS À MAÎTRE D'OUVRAGE

- Algoé
- WSP
- Cabinet Goutal et Alibert
- Artelia

CONCESSIONAIRE

• Simbala

ENTREPRISES

- Bouygues Bâtiment Île-de-France
- Bouygues Travaux Publics
- Eiffage Métal

MAÎTRES D'ŒUVRE

- Ateliers 2/3/4, architecte : Laure MERIAUD
 Venhoeven CS, architecte : Cécilia GROSS
- SBP Schlaich Bergermann Partner

Métropole du Grand Paris

15-19 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS - T. 01 82 28 78 00

www.metropolegrandparis.fr









